

Sommaire

Préface, par Christian Julien Robin.....	9
Introduction, par Mhamed Hassine Fantar et Maurice Sznycer [†]	11
Abréviations bibliographiques	13
I. L'historique de la découverte des inscriptions	15
II. Inscriptions votives (n ^{os} 1-68).....	21
III. Inscriptions funéraires (n ^{os} 69-88).....	69
IV. Inscriptions trouvées au « Temple d'Apollon » (n ^{os} 89-90).....	83
V. Stèles et fragments de stèles (n ^{os} 91-97).....	85
VI. Appendice (n ^o 98)	89
VII. Étude iconographique, par Colette Picard [†]	91
VIII. Tableaux de correspondance, par Catherine Fauveaud.....	105
Index.....	115
Planches	119

Préface

Le catalogue présenté ici est l'aboutissement d'un ancien projet de publication de stèles trouvées successivement sur le site de Maktar, à quelque 150 kilomètres au sud-ouest de Tunis, certaines dès le ^{xix}^e siècle, qui avaient déjà été étudiées par Jean-Baptiste Chabot et James-Germain Février et qui avaient finalement été confiées conjointement à Mhamed Hassine Fantar et à Maurice Sznycer. Un nouveau lot, trouvé en remploi dans l'arc de triomphe romain en 1969, devait faire l'objet d'un autre volume dû à M.H. Fantar, qui aurait permis une synthèse finale ajoutant les inscriptions citées, mais aujourd'hui disparues. C'était l'intention de Maurice Sznycer, qui est mort le 29 juillet 2010 avant d'avoir pu mener cette entreprise à son terme.

La première partie paraît enfin dans cet ouvrage. On peut espérer qu'elle augure la publication rapide des deux autres ensembles. Mhamed Hassine Fantar poursuit activement la rédaction du deuxième volume consacré aux inscriptions de l'arc de triomphe romain (dit Bab el-ʿAyn). Quant au troisième volume, avec les inscriptions disparues et la synthèse attendue, son élaboration pourra être confiée à un jeune chercheur. Les inscriptions de Maktar le méritent, comme l'illustre le dossier publié dans la revue *Semitica et Classica* (vol. 6, 2013, p. 219-266).

François Bron, qui a enseigné pendant une dizaine d'années le punique à l'École pratique des hautes études (IV^e section), à la suite de Maurice Sznycer, a bien voulu reprendre le dossier inachevé et, en collaboration avec Mhamed Hassine Fantar, le compléter et en faire une saisie informatique. Il mérite la reconnaissance des spécialistes de Carthage et du punique pour son dévouement et son abnégation.

Le volume comprend également une étude iconographique de Colette Picard. Cette savante disparue en 2003 avait achevé son chapitre au début du projet de publication avec les épigraphistes. Il n'a pas été revu. Sa description garde toute sa pertinence, même si elle ne tient pas compte des développements de la recherche depuis.

L'épigraphie punique et néo-punique est la parente pauvre de l'épigraphie sémitique. Si la plupart des inscriptions de Carthage ont été publiées dans le *Corpus Ins-*

criptionum Semiticarum, Pars I (*Caput XIII, Inscriptiones phoeniciae in Africa prope dicta repertae*), les autres inscriptions de l'Afrique du Nord n'ont pas encore fait l'objet d'un grand recueil et beaucoup sont publiées de manière peu satisfaisante. Même si le contenu des textes, en majorité funéraires, est assez pauvre, cette épigraphie offre des informations originales sur les populations de l'Afrique du Nord avant et après la chute de Carthage.

Il reste à espérer que ce volume publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui complète les fascicules du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, Pars I, traitant du punique, soit une première étape dans le renouveau des études puniques et néo-puniques.

Christian Julien ROBIN

Introduction

Nous présentons dans ce volume une centaine d'inscriptions néopuniques de Maktar, provenant des fouilles anciennes et conservées actuellement en Tunisie. La majeure partie de ces stèles a été découverte, entre 1887 et 1892, par le capitaine Désiré Bordier, contrôleur civil à Maktar, quelques autres stèles, une dizaine, ayant été trouvées postérieurement, entre 1900 et 1906, par des contrôleurs civils successifs. Enfin, une quinzaine d'autres inscriptions, pour la plupart fragmentaires, ont été découvertes au cours des fouilles et des sondages effectués, entre 1943 et 1951, par la Direction des Antiquités de Tunisie et, à partir de 1951, par la Mission archéologique franco-tunisienne à Maktar. En outre, plusieurs dizaines de stèles à inscriptions néopuniques ont été trouvées fortuitement par les Tunisiens en 1969, au cours de travaux de renforcement de l'arc de triomphe romain de Bab el-ʿAyn à Maktar. Ces dernières, qui n'ont pas encore été étudiées, appartiennent à la même catégorie que les stèles découvertes au cours du XIX^e siècle et, ayant été remployées par les Romains, proviennent manifestement des mêmes lieux.

L'historique de la découverte de ces inscriptions que nous développons plus loin rappelle le rôle joué notamment par Jean-Baptiste Chabot dans la première moitié du XX^e siècle, puis par James-Germain Février pour la préparation de leur publication, sans que celle-ci n'aboutisse.

Ce n'est qu'en 1971, au cours de la première mission à Maktar de Maurice Sznycer, qui avait été auparavant chargé de s'occuper des inscriptions de Maktar dans le cadre du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, qu'un accord fut conclu en vue de la publication de ces inscriptions, actuellement disponibles en Tunisie, par Mhamed Hassine Fantar et Maurice Sznycer, qui ont pu, les années suivantes, inventorier, copier, photographier et étudier toutes ces stèles, après les avoir rassemblées à Maktar même (elles étaient auparavant dispersées dans différents lieux, surtout à Carthage). On a ainsi préparé la voie pour la publication définitive de ces précieux documents. Si celle-ci a tardé quelque peu, c'est qu'il se posait le problème de la publication de

l'ensemble des inscriptions néopuniques de Maktar, anciennement et plus récemment trouvées, qui forment un seul lot, scientifiquement indissociable. Cette publication, maintenant assurée, sera faite en trois volumes, ou fascicules, qui paraîtront successivement. Le volume 2 contiendra toutes les stèles remployées dans l'arc de triomphe romain, le volume 3 étant consacré à la fois à la publication des stèles maktaroises actuellement disparues, d'après les estampages, les moulages et les anciennes photographies, conservés au Cabinet du *CIS*, ainsi qu'aux conclusions générales.

Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui le volume 1, contenant toutes les stèles anciennes actuellement disponibles.

Mhamed Hassine FANTAR (Tunis) et Maurice SZNYCER[†] (Paris)

L'historique de la découverte des inscriptions

Établir l'historique de la découverte des inscriptions néopuniques de Maktar n'est pas une tâche très aisée, à cause de la dispersion des trouvailles, de leur étalement dans le temps (de la première moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours), de l'éparpillement des renseignements concernant la découverte de ces textes et de la disparition de nombreuses inscriptions. Si la majeure partie des inscriptions actuellement disponibles se trouve en Tunisie (à Maktar même, au musée du Bardo, à l'Institut national du Patrimoine de Tunis), plusieurs autres sont dispersées dans quelques musées : British Museum (Londres), musée de Leyde (Hollande), Musée national de Copenhague (Danemark). Enfin, au Cabinet du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris, sont conservés les estampages (et parfois aussi des moulages et des copies) de toutes les inscriptions anciennes de Maktar, celles qui restent aussi bien que celles qui ont été trouvées récemment par les Tunisiens.

Quand on examine les problèmes de la découverte et de la publication des inscriptions de Maktar, on a tout d'abord la surprise de constater que la majeure partie de ces documents a été découverte déjà au cours du XIX^e siècle, une autre partie, plus restreinte, au début du XX^e siècle, et que, pourtant, ces textes n'ont jamais fait l'objet d'une publication en bonne et due forme. Ces documents ne furent que signalés dans diverses publications, et très souvent d'une manière tout à fait générale, sans que soient donnés des détails plus précis. La première tentative de classement de ces inscriptions et de la préparation de leur publication a été, semble-t-il, entreprise par J.-B. Chabot, comme en témoignent ses notes dans le *Journal asiatique* de 1916 et 1917, reprises dans ses *Punica* (Paris, 1918), p. 11-27. Chabot avait à sa disposition tous les estampages, la plupart des photographies, des moulages, des copies, des descriptions ; il pouvait, d'autre part, facilement aller en Tunisie pour examiner les inscriptions *de visu*, vérifier les lectures (il a accompli, d'ailleurs, plusieurs missions en Tunisie concernant les

inscriptions puniques), bref, il avait alors toutes les facilités pour entreprendre une publication de l'ensemble de ces précieux documents. Or, il se borne à les signaler simplement, en donnant quelques rares exemples (en transcription). Il a eu tout de même le mérite de tenter d'établir l'historique des découvertes et de donner une liste des noms propres contenus dans ces inscriptions. Cette dernière montre d'ailleurs qu'il les avait étudiées toutes et, à quelques exceptions près, ses lectures des noms propres sont généralement bonnes. Mais ces inscriptions restèrent inédites pendant toute la période de l'activité de J.-B. Chabot (de 1910 à 1946) et après, puisque actuellement encore elles ne sont pas publiées. Une deuxième tentative de publication de ces documents a été faite par James Février ; dès 1955, il se rend en Tunisie et, au cours de sa mission, étudie à Maktar la grande inscription du temple de Ḥoṭer Miskar. Pendant plusieurs années successives, il se rendra en mission en Tunisie et, en 1957, il photographie plusieurs dizaines d'inscriptions de Maktar, qui étaient alors exposées au musée en plein air du parc des thermes des Antonins, à Carthage. Il présente plusieurs de ces photographies à ses conférences à la IV^e Section de l'École pratique des hautes études, au cours de l'année 1957-1958 (cf. *Annuaire* 1958-1959, p. 27). Quelques années plus tard, au cours de l'année 1962-1963, il étudie de nouveau plusieurs inscriptions de Maktar d'après les estampages conservés au Cabinet du *Corpus* (cf. *Annuaire* 1963-1964, p. 93). En 1965, il charge Bernard Delavault de faire le tri des estampages, d'identifier les photographies, bref de mettre en ordre le dossier de Maktar, d'après les matériaux qui se trouvent au Cabinet du *Corpus*. M. Delavault s'est acquitté de cette tâche ingrate avec un dévouement et un zèle auxquels il faut rendre hommage. En avril 1966, il remet le « dossier » ainsi préparé à J.-G. Février, mais, peu de temps après, celui-ci démissionne de ses fonctions au *Corpus Inscriptionum Semiticarum* et met fin à ses projets d'édition des inscriptions de Maktar.

Maurice Sznycer est chargé de s'occuper des inscriptions de Maktar en 1971. Il constate alors que la collation des documents de Maktar se heurte à des difficultés quasi insurmontables, du fait surtout de l'existence de plusieurs numérotations de ces inscriptions, dont une partie a disparu : numéro de la série des « néopuniques » (NP), numéro donné par les découvreurs (Bordier, Delherbe, etc.), numéro de la collection des photographies de Châtelain, numéro donné par Chabot, numéro du catalogue du musée Alaoui, etc. Au cours de sa première mission en Tunisie, en 1971, Maurice Sznycer fait un séjour à Maktar, où il bénéficie de l'hospitalité de la mission archéologique franco-tunisienne, sous la direction de Gilbert Picard et Azedine Beschaouch. Un accord est alors conclu en vue de l'édition des inscriptions de Maktar par Maurice Sznycer et Mhamed Hassine Fantar, chef du département punique à l'Institut national tunisien d'archéologie et d'art (INAA). On décide d'éditer d'abord toutes les inscriptions actuellement disponibles en Tunisie et, pour simplifier la procédure, d'établir un nouvel inventaire de ces inscriptions en donnant à chacune un nouveau numéro d'inventaire, valable pour l'édition, sans prendre en considération toutes les anciennes numérotations, qui ne faisaient qu'embrouiller encore plus une situation déjà assez compliquée. À cette époque, un lot important de ces inscriptions

Inscriptions votives (n^{os} 1-68)

1. Partie supérieure d'une stèle à fronton triangulaire (pl. I)

Hr. Maktar N 106 = 72018 = d 62 = Cb 980⁴.

H. : 41 cm ; l. : 34,5 cm ; ép. : 17 cm.

Champ épigraphique : h. : 26,5 cm ; l. : 11 cm.

Lettres : de 0,5 cm à 7,2 cm.

Le décor est gravé. De haut en bas : rosace à six pétales inscrite dans un cercle, croissant de lune aux cornes relevées entre deux palmes et deux oiseaux, le tout encadré par deux petits cercles pointés au trépan. Cartouche avec dédicace. En bas : sommet arrondi d'une niche, dominée par une palme et encadrée par un bucrane et une grenade.

Inscription de trois lignes en écriture monumentale dans un cartouche en creux.

1 L'DN B'L 'MN KḤ ŠM'
2 QL' BRK' B'S' BN
3 BRKB'L BN M'SGRY'N

4. On indique, toutes les fois qu'elle existe, la référence à l'édition procurée par K. Jongeling, *Handbook of Neo-Punic Inscriptions*, Tübingen, 2008, de même que la numérotation établie par J.-B. Chabot, *Punica*, p. 24-27, dans son index des noms propres. Cb renvoie à C. Gilbert-Picard, *Catalogue du Musée Alaoui*, s.l.n.d. [Tunis 1954].

- 1 Au Seigneur Ba'al Hammon, parce qu'il a entendu
- 2 sa voix, il l'a béni. Bassus, fils de
- 3 Birikba'al, fils de Massigrian.

Ligne 1. – Le texte débute, comme c'est le cas généralement dans les inscriptions votives, par l'indication de la divinité à laquelle la stèle, commémorant sans doute un sacrifice, est dédiée. Il s'agit, dans toutes les inscriptions votives de Maktar publiées dans ce recueil, de *Ba'al Hammon*, grand dieu punique, bien connu à Carthage, où il est invoqué, dans les milliers de stèles votives du *tophet*, en compagnie de la déesse Tanit, mais aussi dans de nombreuses autres cités africaines où, comme ici, il est mentionné seul⁵. Dans les textes de Maktar, qui utilisent la graphie néopunique habituelle, où les laryngales, qui ne se prononçaient plus, servent de *matres lectionis* pour noter les voyelles⁶, le nom de Ba'al Hammon est écrit de différentes manières. Cependant, il faut souligner le fait que la graphie punique traditionnelle et correcte B'L H̄MN est, de loin, prédominante (50 cas sur 61 attestations). Trois fois seulement on rencontre, comme ici, la graphie B'L 'MN et sept fois celle de BHL 'MN. Des graphies similaires sont d'ailleurs attestées dans d'autres inscriptions néopuniques, par exemple celles de Guelma⁷, et déjà dans les inscriptions puniques et néopuniques d'El-Hofra (Constantine)⁸, ou même, sporadiquement, sur quelques stèles votives de Carthage⁹. D'autre part, on peut noter que, dans toutes les inscriptions votives de Maktar, la formule initiale commence par la préposition L-, « à », accolée au premier mot (L'DN, « au Seigneur »), mais qui n'est pas répétée devant le nom divin qui suit (L'DN B'L H̄MN), comme c'est pourtant la règle dans les textes phéniciens et puniques (L'DN LB'L H̄MN)¹⁰.

Lignes 1-2. – KḤ ŠM' QL' BRK', « parce qu'il a entendu sa voix, il l'a béni ». – Cette formule est employée habituellement dans les inscriptions votives phénico-puniques, mais dans les textes de Carthage, ou dans d'autres textes puniques et néopuniques, comme ceux, par exemple, d'El-Hofra¹¹, elle est placée d'ordinaire à la fin de l'inscription et en constitue donc, le plus souvent, la formule finale. Dans les textes de Maktar, en revanche, elle constitue le deuxième élément de la formule initiale. Celui-ci, qui forme lui-même une formule, commence par la conjonction « parce que », « car » (hébreu KY, « kî »), qui, en phénicien et, habituellement, en punique, est notée simplement par un K et est transcrite en lettres latines, dans le *Poenulus* de Plaute¹², par *chy*, mais qui, dans les textes plus récents, est écrite en graphie phonétique, déjà dans quelques textes de Carthage

5. Sur le dieu Ba'al Hammon, voir l'ouvrage de P. Xella, *Baal Hammon. Recherches sur l'identité et l'histoire d'un dieu phénico-punique*, Rome, 1991.

6. Cf., en dernier lieu, M. Sznycer, « La vocalisation des formes verbales dans l'écriture néopunique », dans *Actes du premier Congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique (Paris, juillet 1969)*, La Haye, Paris, 1974, p. 209-219 ; Id., « L'emploi des termes "phénicien", "punique", "néopunique" (problèmes de méthodologie) », dans *Atti del Secondo Congresso Internazionale di Linguistica Camito-Semita (Florence, 1974)*, Florence, 1978, p. 266-268.

7. Néop. 18, 21, 31, 33, 75, etc. – Chabot, *Punica*, p. 51, 72 sq.

8. Berthier, Charlier, *El-Hofra*, nos 28, 187, etc.

9. Par exemple, *CIS* 1165.

10. La non répétition de la préposition L- devant le nom divin est également attestée dans d'autres inscriptions néopuniques, par exemple, celles de Guelma ou celle de Henschir Medeina (Althiburos).

11. Cf. Berthier, Charlier, *El-Hofra*, *passim*.

12. Cf. M. Sznycer, *Les passages puniques en transcription latine dans le « Poenulus » de Plaute*, Paris, 1967, p. 55-56.

Inscriptions funéraires (n^{os} 69-88)

69. Stèle funéraire dont la partie supérieure est brisée (pl. XX)

72005.

H. : 58 cm ; l. : 29 cm ; ép. : 11 cm.

Champ épigraphique : h. : 20 cm ; l. : 12 cm.

Lettres : de 1 cm à 3,5 cm.

Inscription de trois lignes en écriture monumentale dans un cartouche.

- 1 Ṭ'N' 'BN LB'S'
- 2 BN 'DRB'L 'W' Š'-
- 3 NT Š'BM W'MŠ

- 1 Cette pierre a été érigée pour Bassus,
- 2 fils de Adirba'al ; il a vécu
- 3 soixante-quinze ans.

Ligne 1. – Ṭ'N' : cette forme du verbe ṬN', « ériger (une stèle, un monument) », indique le vocalisation /a/ de la première syllabe. – Le mot 'BN, « pierre », désignant la stèle funéraire se rencontre sous différentes orthographes dans notre collection, 'BN étant la plus fréquente ; mais on trouve aussi 'BN (n^{os} 72, 81, 86, 87) et HBN (n^{os} 75 et 80). – B'S' : transcription du *cognomen* latin *Bassus*, déjà attesté dans le n^o 1.

Ligne 2. – 'DRB'L : nom propre punique, attesté également dans le n^o 33. C'est peut-être le même B'S' BN 'DRB'L qui est nommé dans *KAI* 145/37 = Hr. Maktar N 64. – 'W' : graphie habituelle du verbe ḤWY, « vivre », dans les inscriptions funéraires de Maktar. Le ' doit indiquer la vocalisation

/a/ de la première syllabe, la laryngale Ḥ ayant disparu de la prononciation ; le ' note la terminaison /-o/ de la 3^e personne masc. sing.

Lignes 2-3. – Š'NT : cette graphie du mot ŠNT, pluriel de ŠT, « année », indique la vocalisation /a/ de la première syllabe.

Ligne 3. – Š'BM : le ' indique probablement la prononciation /a/ de la première syllabe, alors que le ' de ŠB'M, « soixante-dix », n'était plus prononcé. – 'MŠ : graphie fréquente pour ḤMŠ, « cinq ».

70. Stèle funéraire en forme de bloc quadrangulaire (pl. XX)

72002.

H. : 36 cm ; l. : 41 cm ; ép. : 15 cm.

Champ épigraphique : h. : 15 cm ; l. : 25 cm.

Lettres : de 1 cm ('*ayin*) à 3,5 cm (*aleph*).

Inscription de quatre lignes dans un cartouche.

1 ṬHN 'BN Z LŠD-
2 Y'L BN ḤMY'L
3 W'WH Š'NT ṬŠM
4 W'MŠ

1 Cette pierre a été érigée pour Šed-
2 ial, fils de Ḥamial.
3 Il a vécu quatre-vingt-
4 quinze ans.

Lignes 1-2. – ŠDY'L : nom propre libyque, dont c'est la première attestation dans les inscriptions puniques. Il transcrit le libyque ŠDIL (*RIL* 685, 697).

Ligne 2. – ḤMY'L : nom propre libyque, attesté sous les formes ḤMY'L dans Hr. Maktar N 53 et 'MY'L dans Hr. Meded N 15.

Ligne 3. – 'WH : cette graphie du verbe ḤWY se trouve également dans les n^{os} 71 et 98. – ṬŠM : graphie phonétique pour ṬŠ'M, « quatre-vingt-dix », qui atteste la chute de la laryngale '. On trouve une forme ṬŠYM dans Hr. Maktar N 21 et Hr. Meded N 18.

71. Stèle funéraire brisée de tous côtés (pl. XX)

72063 = d3⁵¹.

H. : 27 cm ; l. : 28 cm ; ép. : 18 cm.

51. Cf. n. 34.

Inscriptions trouvées au
« Temple d'Apollon » (n^{os} 89-90)

89. Fragment d'inscription brisé de tous côtés (pl. XXV)

Hr. Maktar N 70 = 72009.

H. : 8 cm ; l. : 33 cm ; ép. : 21 cm.

Champ épigraphique : h. : 7 cm ; l. : 15 cm.

Lettres : de 0,6 cm à 5 cm.

Le fragment initial a été par la suite brisé en deux.

Il subsiste une ligne fragmentaire d'inscription et les traces d'une autre ligne, au-dessus.

2']YŠKT H' 'TTW.[

Ligne 2'. – La lecture proposée par J. Février⁶², LYŠKT H' 'T M'WN, n'est pas possible et sa traduction, « cette chambre auprès du temple », justement critiquée par Jongeling, ne l'est pas non plus. On ne distingue aucune trace de L au début du fragment et le M de M'WN est en réalité un T ou un N. La lecture LŠKT, comparée à l'hébreu *liškāh*, « salle », est donc une conjecture peu vraisemblable. L'emploi de la préposition 'T dans un sens locatif n'a pas de parallèle en phénico-punique. Seule l'interprétation de H' comme démonstratif semble possible. Ce fragment reste donc totalement énigmatique.

62. J. Février, *BAC* 1950 (1954), p. 111-112.

**90. Stèle funéraire dont le haut et la moitié droite sont brisés
(pl. XXVI)**

Hr. Maktar N 71 = 72003.

H. : 21,5 cm ; l. : 29 cm ; ép. : 13,5 cm.

Champ épigraphique : h. : 11,5 cm ; l. : 9 cm.

Lettres : de 0,7 cm (*ayin*) à 4 cm (*pe*).

Il subsiste la fin de trois lignes d'inscription, dans un cartouche.

1' ...]BN .S.'Y'
2' ...]' BN TT'
3' ...]N BN YPŠR

1' ...] fils de ...'y'
2' ...]', fils de Titus,
3' ...] an, fils de Yapshar.

Ligne 1'. – Le patronyme ne se laisse pas restituer.

Ligne 2'. – TT' : transcription du *praenomen* latin *Titus*, déjà attestée dans les n^{os} 31 et 73.

Ligne 3'. – YPŠR : nom propre libyque, attesté également dans Hr. Maktar N 11/4 et N 65/2.

Stèles et fragments de stèles (n^{os} 91-97)

91. Stèle dont le haut est brisé (pl. XXVI)

72048 = d 42.

H. : 32 cm ; l. : 31 cm ; ép. : 15 cm.

Champ épigraphique : h. : 10 cm ; l. : 24 cm.

Lettres : de 1 cm (*beth*) à 3 cm (*aleph*).

Inscription de quatre lignes dans un cartouche ; il ne reste qu'une trace de la première ligne et quelques lettres de la seconde.

2 '.....'.....Š.....
3 BN ḤMLKT BN 'SKB'L
4 BN 'RŠ

3 fils de Ḥimilkat, fils de Asakba'al,
4 fils de Arish.

Ligne 3. – ḤMLKT : nom propre punique attesté six fois dans notre collection. – 'SKB'L : nom propre punique dont c'est la première attestation ; composé avec le nom divin Ba'al, la première partie est cependant difficile à expliquer.

Ligne 4. – 'RŠ : nom propre punique, attesté cinq fois dans notre collection.

92. Fragment de stèle brisé en haut, en bas et sur la gauche (pl. XXVI)

72082.

H. : 18 cm ; l. : 22 cm ; ép. : 15,5 cm.

Champ épigraphique : h. : 5 cm ; l. : 12 cm.

Lettres : de 1,5 cm (*ayin*) à 2,5 cm (*qoph*).

Inscription dont il ne reste que le début des deux dernières lignes, dans un cartouche.

1' 'MPT[
2' QRYNLY W[

Ligne 1' . – 'MPT[: sans doute reste d'un nom propre.

Ligne 2' . – QRYNLY : il s'agit peut-être de la transcription du gentilice latin *Cornelius*, déjà attesté sous la forme QRNLY dans le n° 39.

93. Petit fragment de stèle (pl. XXVI)

72072.

H. : 18 cm ; l. : 13 cm ; ép. : 11 cm.

Champ épigraphique : h. : 6 cm ; l. : 6 cm.

Lettres : 2 cm (*mēm*).

Il ne reste que la fin de deux lignes d'inscription, la première se terminant par].M^c, le seconde par B, D ou R. S'il fallait lire ŠM^c, « il a exaucé », à la première ligne, on aurait donc affaire à une inscriptions votive.

94. Fragment de stèle brisé en haut, en bas et sur la droite (pl. XXVII)

72099 = d 53 = Cb 1014.

H. : 49 cm ; l. : 29 cm.

Partie supérieure droite d'un édifice, vraisemblablement le temple abritant le dédicant ; on en voit un chapiteau de style corinthien archaïque et un fragment de l'aile de l'aigle qui ornait le tympan du fronton. Au-dessus du temple, les jambes d'un personnage et un poisson.

Au-dessous du fronton, une ligne d'inscription mi-latine, mi-punique. D'après l'estampage et une photographie conservée au cabinet du *Corpus*, on peut lire W^cRWL^c Q^cSSY, transcription du latin *Verulus Cassius*. Ces deux noms ne sont pas attestés par ailleurs. La forme Q^cSSY est un rare exemple de transcription de la consonne géminée latine (cf. *PPG*, § 97 b).

– VII –

Étude iconographique

Matériau, typologie, technique, décor, chronologie

par Colette Picard[†]

Les stèles de Maktar ont été travaillées sur place avec le calcaire ou le grès dont les bancs affleurent sur le plateau. Stèles funéraires et votives ont les mêmes dimensions moyennes : 1,50 mètre environ de hauteur, 0,40 de largeur et 0,20 d'épaisseur.

Les pierres funéraires ont soit le sommet triangulaire, comme celles de Carthage, soit le sommet arrondi suivant une mode venue d'Italie, tandis que les ex-voto sont tous couronnés d'un sommet triangulaire, selon la tradition punique. Quelle que soit la destination du monument, la face antérieure est seule décorée, et seule la partie réservée au décor ou à l'inscription est préparée avec plus ou moins de soin – peu de stèles sont polies. Les autres faces restent grossièrement épannelées.

Trois techniques sont utilisées alternativement ou simultanément pour embellir la stèle : la gravure au ciseau, le méplat sur champlevé, la sculpture, allant du relief plat rehaussé d'incisions sur fond profondément incisé au bas-relief, généralement cerné, en passant par un léger modelé cerné d'un trait profondément gravé, procédé fréquemment employé à Carthage. Parfois on ajoutait au fronton ou sur le pourtour de la pierre des motifs métalliques dont l'incrustation a laissé une trace circulaire pointée.

Stèles funéraires

Les stèles funéraires de Maktar représentent le défunt, en pied le plus souvent, selon la tradition punique, mais parfois aussi en buste, à la mode italienne. On distingue trois groupes :

A – Le premier ne compte qu'un seul exemplaire : c'est un personnage vêtu d'une tunique courte sans manches, qui étend les bras et brandit deux tiges surmontées chacune d'une grenade. Au registre supérieur, à la base du fronton, deux caducées encadrent un disque solaire à face humaine, rayonnant, surmonté d'un croissant de lune aux cornes relevées, décor qui caractérise le groupe I des ex-voto, datable, nous le verrons, du début du 1^{er} siècle de notre ère.

B – Au deuxième groupe appartiennent trois bustes en relief plat, grossiers, étroitement apparentés au groupe précédent par le traitement des yeux en olive plaqués contre la naissance du nez, datables également du début du 1^{er} siècle de notre ère.

C – Ce troisième groupe est le mieux représenté. Les défunts portent un *pallium* drapé sur une tunique longue, comme en mettaient encore les chrétiens au temps de Tertullien (*De pallio*, VI). Le pan droit du manteau, rejeté sur l'épaule gauche, masque le bras droit replié sur la poitrine et ne laisse voir que la main, parfois un peu de l'avant-bras ; le bras gauche pend le long du corps. L'attitude, le drapé du *pallium*, sont calqués sur les reliefs funéraires italiens de la fin de l'époque républicaine⁶⁴. Parfois les Maktarois tiennent un objet dans la main droite, un vase, un fruit (?). Les femmes ne sont plus voilées comme les Carthagoises, mais tête nue et parées de bijoux. Les coiffures et les visages, tant masculins que féminins, correspondent à ceux des ex-voto des groupes II-IV.

Quelquefois, mais rarement, la niche est décorée d'un ou deux motifs, gravés ou sculptés en très faible méplat sur champlevé, un croissant de lune ou des oiseaux sur le cintre, des palmes sur les montants.

Stèles votives

Répertoire

Les stèles votives proviennent toutes du tophet de Bab el-ʿAyin et commémorent, comme celles de Salammbô, un sacrifice. Le répertoire iconographique est issu de l'imagerie punique à cinq exceptions près (Liber Pater, Vénus, la pomme de pin, le paon et un monstre), mais il est infiniment moins varié, l'ordre de fréquence des motifs y est modifié, les transcriptions sont différentes.

À Maktar comme à Carthage, l'image du dieu à qui sont dédiées les stèles ne se voit sur aucun exemplaire actuellement connu. Toutefois deux divinités secondaires figurent en personne sur les frontons des ex-voto de Bab el-ʿAyin, Liber Pater, identifiable à son thyrsos, et Vénus, nue, qui ne sont pas représentées à Salammbô. La pré-

64. Cf. R. Brilliant, « Gesture and Rank in Roman Art », *Memoirs of the Connecticut Academy of Art and Sciences* 14 (1963), p. 45-52.

Tableaux de correspondance

par Catherine Fauveaud

Tableau 1

Sznycer-Fantar 2015	Sznycer-Fantar 1972	Chabot <i>Punica</i>	Hr. Maktar (Jongeling)	Picard 1954
1	72018	d62	N 106	cb0980
2	72092	d59	N 104	cb1029
3	72062	d12	N 086	cb0982
4	72090	d57	N 112	cb0979
5	72043	d55	N 102	cb0989
6	72058	c12	N 081	cb1011
7	72045	D3 (C3)	N 049	cb0999
8	72055	d01	N 108	cb0990
9	72041	d22		cb1010
10	72061	d20	N 118	cb0996
11	72073	d50	N 100	cb1017
12	72042	d23	N 089	cb1005
13	72044	d21		cb1012
14	72064	d58	N 103	cb0977
15	72057	d09	N 084	cb0986
16	72056	d06	N 083	cb0994
17	72019	d13	N 087	cb1008
18	72077	d64		
19	72020	d37	N 123	cb1003
20	72036	d27	N 078 et 114	cb0985
21	72035	d24	N 090	cb1006
22	72075	d68	N 107	cb1035
23	72066	d02	N 082	cb1032
24	72008			

Sznycer-Fantar 2015	Sznycer-Fantar 1972	Chabot <i>Punica</i>	Hr. Maktar (Jongeling)	Picard 1954
25	72015			
26	72021	d41	N 097	cb1028
27	72049	d49		cb1015
28	72040	d39	N 095	cb1016
29	72065	b08	N 047	cb1025
30	72080	c10	N 115	cb0987
31	72069	d73	N 119	cb0997
32	72037	d61	N 105	cb0976
33	72034	d47	N 077	cb1031
34	72014			
35	72047	d66		cb0992
36	72038	b06	N 110	cb1018
37	72084	d33	N 094	cb0978
38	72035	d15	N 051	cb1002
39	72051	d48	N 052	cb1022
40	72067	d51	N 101	cb0991
41	72068	d54	N 079	cb1009
42	72070	d11	N 085	cb1026
43	72029	d72	N 124	cb1034
44	72030	d18	N 126	cb1013
45	72028	d14	N 088	cb1007
46	72017	d18	N 121	cb1000
47	72046	d65	N 120	cb0998
48	72033			
49	72060	d63		
50	72001			
51	72071	d40	N 096	cb0984
52	72052	d28	N 109	cb0981
53	72085	d35	N 117	cb0995
54	72024	d75	N 113	cb0983
55	72011		N 072	
56	72074	d52	N 127	cb1021
57	72078			cb1023
58	72083			
59	72086			
60	72088	d45	N 098	cb1020
61	72010			
62	72087	d69	N 122	cb1001
63	72093	d38		
64	72094	d19		cb1039
65	72097	d56		cb1004
66	72098	d30	N 092	cb0993
67	72031			